

PLAN PASTORAL TERRITORIAL DES VOLCANS D'Auvergne

ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION DE MODES DE GESTION COLLECTIVE



EN BREF...

Enjeux : accompagner les éleveurs à se structurer de façon collective pour pérenniser le pastoralisme

Période de réalisation : 2022 - 2024

Prestataire : Auvergne estives

Coût : 60 000 € TTC financés à 63% par les fonds européens FEDER Auvergne-Rhône-Alpes et 37% par le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

POURQUOI CETTE ANIMATION ?

Le parc naturel régional des Volcans d'Auvergne accueille un **domaine pastoral de près de 91 000 ha** (23% du territoire) dont **14% sont gérés de manière collective**. Or, ce mode de gestion permet d'une part un usage raisonné des ressources naturelles nécessaires (herbe, eau, arbustes et arbres) et une mutualisation des tâches de gestion des troupeaux (aménagements relatifs à la gestion des bêtes, gardiennage, surveillance, soins...). Dans le contexte de changement climatique l'élevage extensif sur de vastes surfaces permet par ailleurs davantage de résilience face au changement climatique. Toutefois, la **gestion collective de troupeaux n'est pas toujours aisée**. Un accompagnement initial sur les modalités administratives, techniques et financières de gestion collective est nécessaire pour que certains collectifs amorcent cette démarche. Par ailleurs, pour ceux qui sont déjà structurés, un suivi est rarement inutile.

COMMENT S'EST DEROULEE L'ANIMATION ?

Le besoin d'accompagner et de conforter les modes de gestion collectifs a été identifié lors de l'enquête pastorale réalisée en 2020 et qui constituait le diagnostic préalable au Plan Pastoral territorial des Volcans d'Auvergne. Les objectifs étaient :

- > de créer de nouveaux collectifs d'éleveurs en identifiant leurs besoins, leurs attentes et les conséquences sur le territoire
- > de conforter et accompagner les collectifs existants afin de les pérenniser.

Cette animation a par ailleurs permis de faire connaître le dispositif du Plan pastoral territorial dont le financement d'actions est dédié à ces modes de gestion collectifs (au niveau du foncier ou des gestionnaires).



➤➤➤ LES RESULTATS-CLES DE L'ANIMATION

L'animation mise en œuvre a permis :

- > la **publication d'un document de synthèse** sur les modes collectifs de gestion pastorale possible et déployés en Auvergne
- > la **sensibilisation des acteurs concernés dans le cadre de projets collectifs**, de manière à profiter d'un projet commun pour formaliser un nouveau collectif fédéré autour de cette mutualisation. Dans ce cadre, 2 nouvelles associations d'éleveurs ont été créées (15170 – Peyrusse et 15380 – Anglards de Salers) et 2 qui étaient en dormance ont été relancées (15160 – Pradiers et 15230 – Brezons).
- > le **confortement de 12 estives collectives existantes** par la mise à jour des statuts, des règlements intérieurs, des membres, la demande d'agrément « groupement pastoral ».

||||| QUELLES PERSPECTIVES ?

La structuration collective des éleveurs est une action de long terme.

La 1^e phase d'animation a permis de consolider les éléments techniques et juridiques, de sensibiliser les différents acteurs et d'amorcer des échanges en lien avec des projets de travaux.

Une 2^e phase sera déployée dans le cadre de la mise en œuvre du plan pastoral territorial des Volcans d'Auvergne de 2024 à 2026. Son objectif sera de répondre aux besoins d'accompagnement dans la structuration collective voire d'initier des projets sur des secteurs nouvellement concernés par des projets collectifs de pâturage.

POUR EN SAVOIR PLUS...

<https://www.parcdesvolcans.fr/ppt-va>

||||| PARTENAIRES

Cette étude n'aurait pas été possible sans les soutiens suivants :

Partenaires financiers :



Partenaire technique :

